Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 001-210100780-20260119-DE_007_2026-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 07-2026

Nombres de conseillers :	**18**	L'an deux mille vingt-six,
En exercice :	**18**	Le 19 janvier
Présents :	**11**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué,
Votants :	**14**	est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 janvier 2026

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR –– Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY - Corentin RINALDI – Françoise SUDAN – Martial MEDA – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA Nolwenn SUDAN - Jocelyne BLAZER

Absents ayant donné procuration : Marie-Julie SENEZE donne procuration à Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Sandrine SHAW donne procuration à Patricia ALTHERR - Xavier MAIRE donne procuration à Michel PETER

Absents : Cédric HERNALSTEENS - Yoann FURNON - Cyrielle CHAMOT - Nicolas JAN

Secrétaires de séance : Michel PETER et Françoise SUDAN

Objet : Devis entretien annuel des terrains de football – saison 2026

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que les terrains de football communal doivent faire l'objet d'un entretien annuel afin d'en garantir la qualité et la conformité pour la pratique sportive.

A ce titre, la société **COSEEC**, actuellement en charge de l'entretien des terrains de football communaux, a transmis les devis suivants :

- Mise à disposition d'un robot de tonte sur les terrains de football d'honneur et d'entraînement : 8 900 € HT
- Opérations mécaniques sur les terrains de football d'honneur et d'entraînement pour les mois de février et mars : 7 555 € HT
- Opérations mécaniques sur les terrains de football d'honneur et d'entraînement pour le mois de juin : 2 630 € HT

Ces devis ont été soumis à l'examen des membres du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, par 12 voix « pour » et 2 voix « abstention » (Mme Françoise SUDAN et M. Nolwen SUDAN), **décide à la majorité :**

- **De valider** les trois devis établis par la société COSEEC pour des montants respectifs de **8 900 € HT**, **7 555 € HT** et **2 630 € HT**, soit un montant total de **19 085 € HT**, correspondant à **22 902 € TTC**, pour la saison 2026,
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer l'ensemble des documents, contrats, devis et pièces afférents à la réalisation de ces prestations,
- **De dire** que les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget primitif 2026.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Fait à Challex, le 19 janvier 2026

Le Maire,
Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX (01) DEPARTEMENT DE L'AIN

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture et affichée le :

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 001-210100780-20260119-DE_007_2026-DE

Réf. ClientCHALLEX ID : 21010078000019 Page

COSEEC Service

DEVIS N°	Date	Commercial
20260102292	08/01/2026	GRUFFAT GILBERT 0683865948

gilbertgruffat@coseec.fr



www.coseec.com

SAS au capital de 5 000 €
RCS 835 037 250 Annecy
SIRET : 835 037 250 00015

17, impasse de la Pierre à feu
PAE Les Grandes Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 84 28
Fax : 04 50 68 77 19

MAIRIE DE CHALLEX
216 rue de la Mairie

01630 CHALLEX

Références

TONTE ROBOTISEE - Saison 2026

Référence	Désignation	UV	Qté	P.U. HT	Montant HT	
	Mise à disposition d'un robot de tonte sur les terrains de football honneur et entraînement pour les saisons 2026 - 2027 - 2028 - 2029					
ROBOT	Saison 2026	Forfait	1.00		8 900.00	1

Taux TVA		Montant HT		Port & Embal.		Montant TVA
20.00	1	8 900.00				1 780.00

Total HT	8 900.00
Total TVA	1 780.00
Total TTC	10 680.00
Net à payer en EUROS	10 680.00

Date, signature client, et cachet. **Validité du devis 1 mois, au delà, nous consulter.**

Assurance : SMA 1351000/2 114247

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraine l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal. (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012).

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 001-210100780-20260119-DE_007_2026-DE

Réf. ClientCHALLEX ID TVA 21010078000019 Page 1

COSEEC

DEVIS N°	Date	Commercial
20260116021	08/01/2026	GRUFFAT GILBERT 0683865948

gilbertgruffat@coseec.com

Sols et Equipements Sportifs
Aménagement paysager
www.coseec.com
17, Impasse de la Pierre à Feu
PAE les Grandes Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél. : 04 50 68 84 28
SAS au capital de 274 460 €
RCS B 390 713 659
SIRET 390 713 659 00022

MAIRIE DE CHALLEX
216 rue de la Mairie

01630 CHALLEX

France

Références

OPERATION MECANIQUE SUR FOOT HONNEUR ET ENTRAINEMENT POUR LA SAISON 2026

Référence	Désignation	UV	Qté	P.U. HT	Montant HT	
	JUIN					
SP50	Semis par picot	M2	5 000.00	0.33	1 650.00	2
FPGAZ	Fourniture et pose de gazon de placage	M2	35.00	28.00	980.00	2

Taux TVA		Montant HT		Port & Embal.		Montant TVA
20.00	2	2 630.00				526.00

Total HT	2 630.00
Total TVA	526.00
Total TTC	3 156.00
Net à payer en EUROS	3 156.00

Date, signature client, et cachet. **Validité du devis 1 mois, au delà, nous consulter.**

Assurance : SMA N°H20216D1351000

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraine l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal. (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012).

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 001-210100780-20260119-DE_007_2026-DE

Réf. ClientCHALLEX

DEVIS N°	Date	Commercial	
20260116022	08/01/2026	GRUFFAT GILBERT	0683865948

gilbertgruffat@coseec.com

COSEEC
Sols et Equipements Sportifs
Aménagement paysager
www.coseec.com
17, Impasse de la Pierre à Feu
PAE les Grandes Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél. : 04 50 68 84 28
SAS au capital de 274 460 €
RCS B 390 713 659
SIRET 390 713 659 00022

MAIRIE DE CHALLEX
216 rue de la Mairie

01630 CHALLEX

France

Références

OPERATIONS MECANIQUES SUR FOOT HONNEUR
ET ENTRAINEMENT POUR LA SAISON 2026

Référence	Désignation	UV	Qté	P.U. HT	Montant HT	
	FEVRIER / MARS					
FOSS	Fourniture de 30 tonnes de sable	Tonne	30.00	30.00	900.00	2
PX80	Epandage du sable	Tonne	30.00	20.00	600.00	2
AV93	Aération de printemps pour terrain gras	M2	6 500.00	0.22	1 430.00	2
TR60	Egalisation par traîne rigide	M2	6 500.00	0.07	455.00	2
DIPSU	Plan de fumure pour l'année	Unité	42.00	80.00	3 360.00	2
MISAR	Mise en eau de l'arrosage intégré	Forfait	1.00		435.00	2
HIVAR	Purge complète du réseau	Forfait	1.00		375.00	2

Taux TVA		Montant HT		Port & Embal.		Montant TVA
20.00	2	7 555.00				1 511.00

Total HT	7 555.00
Total TVA	1 511.00
Total TTC	9 066.00
Net à payer en EUROS	9 066.00

Date, signature client, et cachet. **Validité du devis 1 mois, au delà, nous consulter.**

Assurance : SMA N°H20216D1351000

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraine l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal.
(Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012).